

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS  
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION  
(INSTANCE BASSINS EQFE)  
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

**CHAMBRE EMPLOI-  
FORMATION DE :**

Namur

**Références légales :**

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

**Dénomination du CISP :** Ateliers de Pontaury

**Adresse du CISP**

*Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.*

**Rue :** Rue de Pontaury

**Numéro :**

**Boîte :**

**Code postal :**

**Localité :** METTET

**Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP**

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Gros-œuvre	Favorable
2	Menuiserie - Isolation	Favorable
3	Horeca	Favorable
4	Préparateur en produits de boucherie	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

## A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière :  DEFI  EFT

### Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

#### Motivation :

L'analyse des offres d'emploi reçues sur le territoire du Bassin de Namur et la liste des métiers critiques parue en 2021 confirment les besoins sur le marché de l'emploi des profils-métiers de *Bétonneur, Chef d'équipe dans la construction, Maçon (ouvrier de la maçonnerie), chapiste, cimentier-façadier, coffreur, rejointoyeur, assistant des travaux publics et du gros œuvre, ouvrier du béton, ouvrier de voirie.*

En outre, en ce qui concerne la réserve de main d'œuvre (RMO) pour le métier de **Maçon, il s'avère d'après les experts et les acteurs locaux qu'à peine la moitié de cette RMO a les compétences** (formation et/ou expérience) pour exercer ce métier. Par ailleurs, si on ajoute à ce public de DE compétents un filtre de proximité de l'emploi (selon différents critères comme la mobilité...), la RMO pour ce métier diminue encore, d'où l'entrée du métier depuis 2019 dans la liste des métiers en pénurie.

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 ([www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels](http://www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels)), l'IBEFE de Namur retenait plusieurs de ces profils-métiers parmi ses thématiques prioritaires et recommandait le **maintien de l'offre existante** pour les profils de *Chapiste, Maçon, Coffreur, Bétonneur.*

Du côté de l'offre de formation professionnelle, la formation proposée est la seule proposée par un CISP dans ce domaine sur la commune de Mettet.

Les autres offres de formations qui ont un lien avec le domaine visé sont les suivantes :

- En ce qui concerne les Centres d'insertion socioprofessionnelle : *Maçonnerie* à Ciney (Espaces asbl), *Rénovation, Ferronnerie d'art, bâtiment* à Namur (EFT L'outil), *Entreprise générale du bâtiment* à Namur (Jeunes Au Travail asbl), et à Sambreville, les formations *Entreprise générale du bâtiment* par l'asbl Quelque chose à faire mais il est à noter pour cette dernière formation, que seuls quelques modules sont organisés à Auvélais, la formation est principalement dispensée sur le territoire du Bassin de Charleroi (Monceau-Sur-Sambre).

A cette offre des CISP, il faut aussi ajouter l'offre du Centre de Formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté (CFISPA) de Forma'Rive, la formation *Aide-maçon* et *Ouvrier d'entretien du bâtiment* à Floreffe.

- Au niveau de l'IFAPME, des formations en maçonnerie sont proposées à Dinant et à Namur.

- Enfin, le Forem propose une formation en maçonnerie à Saint-Servais (Namur).

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément. **Toutefois, ils recommandent au porteur de projet de veiller à développer des partenariats en vue du passage de l'examen VCA qui est à intégrer au parcours de formation.**

## A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière :  DEFI  EFT

### Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

#### Motivation :

L'analyse des offres d'emploi reçues sur le territoire du Bassin de Namur et la liste des métiers critiques parue en 2021 confirment les besoins sur le marché de l'emploi des profils-métiers de *Isolateur de gros œuvre/toiture, monteur de structures bois, charpentier, monteur plaquiste, ouvrier de l'étanchéité et de l'isolation...*

En outre, **pour le profil d'étancheur, monteur en isolation ou poseur d'isolants**, plusieurs acteurs locaux experts du secteur attestent de la nécessité de **former à bien isoler les bâtiments** car les **métiers de l'isolation** sont perçus comme des **métiers d'avenir**.

Du côté de l'offre de formation professionnelle, la formation proposée est la seule proposée par un CISP dans ce domaine sur la commune de Mettet.

Les autres offres de formations qui ont un lien avec le domaine visé sont les suivantes :

- En ce qui concerne les Centres d'insertion socioprofessionnelle : *Rénovation, Ferronnerie d'art, bâtiment* à Namur (EFT L'outil), *Entreprise générale du bâtiment* à Namur (Jeunes Au Travail asbl), *Ouvrier semi-qualifié en écoconstruction* à Beauraing et à Sambreville, les formations *Monteur structure bois* et *Entreprise générale du bâtiment* par l'asbl Quelque chose à faire mais il est à noter pour cette dernière formation, que seuls quelques modules sont organisés à Auvélais, la formation est principalement dispensée sur le territoire du Bassin de Charleroi (Monceau-Sur-Sambre).
- Au niveau de l'IFAPME, des formations en menuiserie, en charpente et bois sont proposées à Dinant, à Namur et Gembloux.
- Le Forem propose quant à lui des formations de *Menuisier d'intérieur et d'extérieur* et de *Poseur de cloisons* à Namur (Saint-Servais).
- Enfin, l'enseignement de Promotion sociale propose une filière en ébénisterie et menuiserie à Namur (ITN Promotion sociale).

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément. **Toutefois, ils recommandent au porteur de projet de veiller à développer des partenariats en vue du passage de l'examen VCA qui est à intégrer au parcours de formation.**

## **A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément**

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière :  DEFI  EFT

### **Avis remis sur la filière de formation**

*L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.*

*L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.*

Favorable

Réserve

Défavorable

#### **Motivation :**

Les métiers de cuisinier et commis de salle sont repris dans la liste 2021 des fonctions critiques du Forem. Le métier de restaurateur (cuisinier, chef de cuisine, chef de partie) est également repris dans la liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre de l'Onem pour l'année scolaire 2021-2022. Le secteur relaie d'importantes difficultés de recrutement notamment en raison du départ d'une partie du personnel formé vers des emplois dans d'autres secteurs lors de la crise sanitaire.

Dans le Bassin namurois, de nombreuses offres d'emplois relatives à aux métiers de l'Horeca ont été gérées par le Forem en 2021 : 342 offres pour le métier d'employé polyvalent en restauration, 251 pour celui de serveur en restauration, 247 offres pour le métier d'aide de cuisine, 183 pour celui de cuisinier, 17 offres pour des employés de café, bar, brasserie, etc.

Plusieurs formations aux métiers de l'Horeca sont proposées sur le territoire du Bassin de Namur mais elles s'adressent à des publics variés et sont réparties géographiquement à divers endroits. Aucune autre offre de formation dans le secteur n'est proposée dans la région de Mettet.

- En ce qui concerne les Centres d'insertion socioprofessionnelle : formation de commis de cuisine, commis de salle, employé polyvalent d'hôtellerie et Agent de comptoir et d'accueil à Beauraing (La Calestienne), formation de commis de cuisine, commis de salle à Namur (Le Perron de l'Illon), formation aux métiers de l'Horeca à Andenne (Focades) et formation à l'autonomie – nettoyage et petite restauration à Namur (Forma).

- Dans l'enseignement de promotion sociale, le CEFOR organise une formation de commis de cuisine à Namur.

- Au niveau de l'IFAPME, plusieurs formations sont proposées dans les centres de Namur et de Dinant (Apprentissage, formations de Chef d'entreprise ou formations de Coordination et d'Encadrement) : cuisinier travaillant seul, cuisinier de collectivité, garçon/serveur de restaurant, premier chef de rang, restaurateur.

- Par ailleurs, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Le Mosan organise également des formations dans les domaines de la cuisine et de la salle, mais à Dinant et pour un public spécifique, porteur de handicap.

L'IBEFE Namur, dans son rapport analytique et prospectif 2021, recommande le maintien de l'ensemble de l'offre de formation existante pour répondre aux besoins du marché de l'emploi local.

## **A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément**

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière :  DEFI  EFT

### **Avis remis sur la filière de formation**

*L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.*

*L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.*

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

#### **Motivation :**

Il existe de réelles perspectives d'emploi dans les métiers de la transformation de la viande sur le territoire du Bassin de Namur. En 2021, le Forem a traité au niveau du Bassin namurois, 141 offres d'emploi pour le métier de préparateur en produits carnés, 22 pour celui d'opérateur de transformation des viandes et 3 pour celui de traiteur-charcutier. En parallèle, la réserve de main d'œuvre pour ces métiers est limitée et ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins.

Le métier de Boucher-charcutier est repris dans la liste des métiers en pénurie et des fonctions critiques du Forem 2021 et dans la liste wallonne des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre pour l'année académique 2021-2022.

L'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur pour les métiers de la transformation de la viande est très limitée. En effet, aucun autre Centre d'Insertion Socioprofessionnelle n'organise de filière dans le domaine. Seul le Centre de formation de l'IFAPME de Dinant propose une formation de boucher-charcutier (apprentissage), une formation de boucher-charcutier-traiteur (chef d'entreprise) et une formation de boucher de grande distribution.

Les experts et acteurs du secteur soulignent l'importante difficulté de trouver des candidats pour les formations (y compris dans le cadre de la formation initiale) dans les métiers de la viande : « crise de vocation ».

Dans son rapport analytique et prospectif 2021, l'IBEFE Namur recommande le maintien de l'offre existante et la création d'une nouvelle offre pour adultes à Namur.